

Intervention Jean-François Hersent au nom de SUD Culture Solidaires

La culture et l'argent

ou

les mésaventures des politiques culturelles confrontées à la globalisation capitaliste :

Ils sont venus en Avignon célébrer les noces de la culture et de l'argent !

En préambule 1: sur l'art du forum (et du contre forum) comparé à l'art de la conférence de type universitaire et du meeting de mobilisation : le forum se situe à la charnière des deux. Et j'essaierai donc, pour ma part, à la fois d'éviter de vous endormir par un ton trop docte et d'éviter de recourir au ton de la harangue....

En préambule 2: compte tenu du temps qui m'est imparti, j'ai choisi de ne pas traité dans le corps de mon intervention tout ce qui relève de l'audiovisuel public et des graves menaces qui pèsent sur son avenir. Peut-être aurons-nous le temps tout à l'heure d'y revenir.

En introduction

Au nom d'un prétendu épuisement du modèle français de ministère chargé de la culture, et sur fond de désengagement financier de l'Etat de manière générale, la nouvelle doctrine, la nouvelle « pensée unique » qui prévaut aujourd'hui dans les hautes sphères gouvernementales se résume, en ce qui concerne la politique culturelle, à peu près à ceci : vive toutes les formes de mécénat ! Bientôt peut-être verrons-nous, comme en Grande Bretagne ou ailleurs, la culture financée par la loterie nationale, ainsi que le préconise le récent rapport qu'a remis à Christine Albanel JJ Aillagon, ancien ministre de la culture bien connu des intermittents du spectacle pour avoir entériné l'accord mortifère de 2003 sur le régime d'assurance-chômage des artistes et techniciens du spectacle... et instigateur de la loi sur le mécénat d'août 2003.

Bien sûr, il ne fait de doute pour personne ici que ce mécénat doit d'abord être un investissement « rentable » et pas seulement au plan symbolique pour les entreprises qui se convertissent à cette nouvelle pratique commerciale d'inspiration anglo-saxonne. Avec le nouveau visage que prend le capitalisme aujourd'hui (cf. le livre fondateur de Luc Boltanski et Eve Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*¹) - L'idéal culturel du nouveau capitalisme, pour reprendre l'expression de Richard Sennett, dans son dernier livre *La culture du nouveau capitalisme* (2006) -, les industries culturelles et médiatiques (le plus souvent du reste intégrées au sein de grands groupes industriels aux activités multiples) vont constituer le fer de lance de la nouvelle période économique.

¹ Gallimard, 1999.

Avec le passage de la plupart des activités culturelles sous domination du capital, c'est non seulement l'avènement du règne de la marchandisation quasi totale de la culture – marchandisation fortement encouragée et accompagnée par l'Etat et les politiques culturelles en vigueur -, c'est aussi un coin de plus enfoncé dans la résistance à la marchandisation de l'ensemble des activités humaines sur la totalité de la planète.

Pour illustrer la mise en œuvre de ce processus de marchandisation de la culture encouragé et accompagné par l'Etat, je voudrais pour commencer livrer à votre réflexion une information qui témoigne de l'actualité politique du contre-forum de ce soir que nos camarades d'Avignon ont eu la riche idée d'organiser avec le souci bien justifié de répondre au tac au tac aux opérations de poudre aux yeux de la ministre actuelle de la culture.

Il s'agit d'une invitation, à laquelle participe activement la mission mécénat du ministère de la culture, au premier forum international Culture Business où se rencontreront organisations culturelles, entreprises, et professionnels du mécénat de toute l'Europe.

Madame, Monsieur,

Les 20 et 21 novembre 2008 se tiendra, à la Cité de l'Architecture et du Patrimoine, le premier forum international Culture Business où se rencontreront organisations culturelles, entreprises, et professionnels du mécénat de toute l'Europe.

***Le thème : Investissements privés et publics dans l'art. ***

Nouveaux acteurs, nouveaux réseaux, nouvelles offres : quelles sont les innovations et tendances du sponsoring culturel dans un monde économique compétitif et en pleine restructuration ?

7 conférences, 12 études de cas, 6 ateliers, 6 débats et speed meetings.

Traduction simultanée des conférences anglais/français.

<<http://www.culturebusiness.net/>>

La mission du mécénat, associé à cet événement professionnel, vous invite à accéder à son site : www.culturebusiness.net

<<http://www.culturebusiness.net/>>.

Cordialement

La mission

Thème : Investissements privés et institutionnels dans l'art

Participez à un nouveau forum dédié à toutes les organisations culturelles et qui explore les différentes façons de financer votre institution, vos événements et vos expositions.

« Le sponsoring est mort » a récemment déclaré Colin Tweedy de Arts & Business en Grande-Bretagne.

Les partenariats commerciaux ou de compétence ont-ils remplacé les opérations de mécénat jugées trop classiques et sans réelle valeur ajoutée ?

Que sont devenues les relations gagnantes entre sponsors et institutions ?

Quelles sont les grandes orientations du sponsoring dans l'art en Europe aujourd'hui ?

- 2 jours stimulants de discussions et de rencontres pour apprendre et échanger sur les meilleures pratiques internationales du sponsoring dans les arts
- 25 intervenants experts du sponsoring international
- 6 conférences plénières
- 12 études de cas
- plus 200 professionnels internationaux du sponsoring dans le monde des arts et des affaires.

SUJETS TRAITES :

Revitaliser ses stratégies de sponsoring ; Créer des offres de sponsoring innovantes et à forte valeur ajoutée ; Attirer de nouveaux sponsors à dimension internationale ; Apprendre à cibler et démarcher de nouveaux prospects ; Maximiser le retour sur investissement – ROI ; Connaître le cadre juridique des politiques de mécénat en Europe

Un FORUM sur la gestion des organisations CULTURELLES ?

Le monde de l'art est en pleine mutation dans un contexte marqué par une mondialisation qui s'accélère. Les organisations culturelles doivent s'adapter pour renforcer et rendre plus efficace leur relation avec les publics. Elles sont de manière générale confrontées à un environnement de plus en plus concurrentiel et confrontées à des difficultés mal maîtrisées lorsqu'il s'agit de mobiliser des ressources, financières ou en nature, nécessaires à leur développement. La recherche de financement est un élément clé pour la mise en place de nouveaux

projets. Comment gérer, comment “vendre“, comment fidéliser, comment attirer des nouveaux sponsors et être rentable sont les problématiques d’entreprise d’aujourd’hui des organisations culturelles, privées et publiques. CultureBusiness, le premier forum international organisé en France sur le thème du développement économique et commercial des organisations culturelles, prétend apporter des réponses à ces problématiques. Comment parler d’argent dans le monde de l’art et comment générer des revenus en tant qu’organisation de service public. Les experts en business stratégies et les professionnels internationaux du monde de l’art invités à Culture Business présenteront les meilleurs modèles économiques au niveau régional, national et international.

Corinne Estrada

Pour quel public est CULTURE BUSINESS ?

Le premier forum CULTUREBUSINESS s’adresse à un public international de professionnels :

- ⇒ Directeurs d’institutions, directeurs du développement et de la communication
- ⇒ D’une part, les institutions culturelles en général : Festivals, Théâtres, Opéras, Biennales, Musées nationaux et régionaux, Sites et monuments historiques, Galeries, Fondations, Centres d’art, Cinéma
- ⇒ D’autre part, les entreprises nationales et régionales françaises et internationales impliquées dans le mécénat culturel :
les cabinets d’avocats, les cabinets d’audit et de conseil, les banques, les sociétés de nouvelles technologies, les grands groupes de communication, les compagnies d’assurance
- ⇒ Enfin, les journalistes européens économiques

Où ce forum aura-t-il lieu ?

Pour accueillir le premier Forum International sur le développement économique des institutions culturelles, nous avons choisi une structure d’un genre nouveau, la Cité de l’Architecture et du Patrimoine. Nouveau lieu culturel à Paris, rénové et ouvert en automne 2007, signé d’une facture art déco, et situé en face de la Tour Eiffel dans l’enceinte du Trocadéro, la Cité est au carrefour des sphères culturelle, économique et citoyenne.

Après cette mise en bouche, je voudrais à présent passer aux choses sérieuses !

I- Il faut stopper le processus de marchandisation généralisée de la culture

Dans un article publié dans le quotidien helvétique *Tages Anzeiger* du 08 décembre 1999, intitulé « Les chances de survie de la culture » Pierre Bourdieu s'interrogeait sur l'avenir de la culture à l'heure où celle-ci subit de plein fouet un processus de marchandisation généralisée, lié au nouveau visage du capitalisme contemporain.

« Est-il encore possible aujourd'hui, et pour combien de temps encore, de parler d'activités culturelles et de culture en général ?, écrivait-il. Il me semble que la logique de plus en plus poussée de la vitesse et du bénéfice, qui s'exprime dans la lutte pour le profit maximum en un minimum de temps – comme dans l'audimat de la télévision, les chiffres des ventes en librairie et dans la presse, et le nombre de visiteurs pour les nouveaux films – est inconciliable avec l'idée de culture. Si les conditions écologiques de l'art dont parlait Ernst Gombrich sont détruites, l'art et la culture les suivront de près.

Je rappelle ce qu'il est advenu du cinéma italien, naguère l'un des meilleurs au monde et qui survit aujourd'hui grâce à une poignée de réalisateurs, du cinéma allemand ou d'Europe de l'est. Je rappelle la longue crise du film d'auteur qui a disparu des circuits de distribution, ainsi que le destin de la radio culturelle, de plus en plus liquidée de nos jours au nom de la modernité, de l'audimat et d'un pacte occulte avec le nouveau monde des médias.[...]

« Mais on ne comprendra pas ce que signifie la marchandisation de la culture tant qu'on ne se souvient pas comment sont nés les univers de la production culturelle, que nous considérons comme universels dans le champ des arts plastiques, de la littérature ou du cinéma. Toutes ces œuvres telles qu'elles sont exposées aujourd'hui dans les musées, toutes les créations littéraires qui sont devenues pour nous des classiques, tous les films qui sont conservés dans les cinémathèques, sont le produit du travail collectif d'univers sociaux qui ont pu se développer peu à peu en se détachant des lois du monde quotidien et en particulier de la logique du profit ».

Je crois que si nous souscrivons à cette conception de la culture, alors nous mesurons mieux les dégâts que sont en train de produire les ministres successifs de la culture, depuis un certain nombre d'années, qui n'ont de cesse de prêcher, pour compenser les restrictions budgétaires, la généralisation de la marchandisation de la culture au sein même des institutions publiques culturelles, accompagnant ainsi, bien qu'il s'en défendent, l'extension de la marchandisation à toutes les activités humaines.

Comme le reconnaissait en 2005, Henri Loyrette, le « patron » du Louvre : « *Le*

musée a appris à devenir une entreprise » (France Culture, le 9 février 2005).

Répetons-le : Malgré les pressions et les mobilisations des professionnels de l'art et de la culture, malgré les déclarations (non contraignantes) de l'UNESCO, le monde de la culture et tout particulièrement le service public culturel n'échappent pas à la marchandisation de la planète.

II- faut stopper le processus de marchandisation du service public culturel

Le conflit des intermittents du spectacle comme la rémunération du droit d'auteur à l'ère numérique ont récemment illustré la crise que traverse actuellement le financement de la création dans ce pays.

Le budget de l'Etat consacré à la culture est en berne, le spectacle vivant est en crise, la situation précaire des intermittents du spectacle et de l'audiovisuel n'est nullement réglée, la mise sous tutelle de la télévision publique est programmée, l'éducation artistique et culturelle à l'école négligée, malgré le soi-disant plan d'éveil artistique à l'école.

La doctrine de Nicolas Sarkozy en matière de politique culturelle est connue, elle s'incarne dans la lettre de mission qu'il a adressée à sa ministre de la culture lors de sa prise de fonction dans laquelle, véhiculant de parfaits contresens sur l'échec de la démocratisation culturelle, le Président de la République demande à Christine Albanel de « *veiller à ce que les aides publiques à la création favorisent une offre répondant aux attentes du public* » - confondant populaire et populisme - et de soumettre les structures subventionnées à des « *obligations de résultats* », par définition quantitatives et purement comptables : une conception de la culture, de la pensée et de l'art qui consiste à se défaire de tout ce qui n'est pas immédiatement *utile*, où symbole et partage du sensible n'ont pas de valeur. Les éléments d'un démantèlement en profondeur de la diversité culturelle sont là réunis.

=> Le maître-mot de Sarkozy et de sa ministre est « rentabilité ». Une nouvelle période s'ouvre où l'offre culturelle est incitée à se formater, prétendument au nom des choix supposés du public.

La politique du gouvernement actuel consiste, sous couvert de modernisation, à adapter notre société à un processus général de privatisation du bien commun, comme on peut le voir dans l'éducation, la recherche, la santé et l'énergie.. Cette politique néfaste a déjà été stigmatisée à de nombreuses reprises par Attac, par l'Union syndicale Solidaires, par nous-mêmes et bien d'autres ...

Cette politique a pour conséquence de renoncer à l'idée même d'émancipation par la culture pour se tourner uniquement vers les industries culturelles, le mécénat privé, sur fond de désengagement financier de l'Etat. Cette orientation implique à brève échéance la fin même de la notion de service public culturel et la transformation de pans entiers de celui-ci, tels les musées, en de simples activités de loisirs, livrés au secteur privé....

La suppression de la gratuité au musée du Louvre pour les artistes et professeurs, le transfert de près de 200 monuments historiques aux collectivités territoriales dans le cadre de la décentralisation décidée par le gouvernement Raffarin ou le transfert de la gestion du Château de Chantilly à la fondation de l'Agakhan et la décision de la ministre actuelle de suivre l'exemple de son prédécesseur consistant à développer l'accueil des tournages de films dans les monuments historiques et les musées nationaux – non pas pour faire rentrer des subsides supplémentaires dans les caisses du ministère mais pour palier les restrictions budgétaires - sont autant d'exemples parlants de la poursuite et de la généralisation de la politique de marchandisation de la culture au sein même du service public culturel de l'Etat.

=> Pour mettre en place cette politique, il faut un personnel « bien formaté » qui adhère aux objectifs. C'est pourquoi, comme dans le secteur privé et comme dans la plupart des administrations et des services publics, les principes de direction managériale ont été introduits au ministère de la culture, et désormais le cursus de déroulement de carrière des agents du ministère passe de manière quasi obligatoire par une formation au « **management** ». Ainsi, management et « politique des compteurs » (depuis la mise en place de la LOLF) sont aujourd'hui les deux piliers de la gestion des « ressources humaines » au ministère de la culture.....

III- La politique ministérielle de financement de la culture

=> Cette dérive conduit à la transformation des lieux culturels en salles de banquet pour les « puissants de ce monde ». Elle a trouvé en effet son point d'orgue le plus emblématique avec le « banquet Eurosatory » – grand rassemblement mondial des marchands d'armes toutes catégories se déroulant tous les deux ans – dans les salons du musée du Louvre.

L'affaire du Louvre à Abou Dhabi s'inscrit dans cette logique politique.

Rappel des faits :

La décision du gouvernement français en 2006 de « franchiser » la marque Louvre à Abou Dhabi, pour une durée de vingt ans, comme une simple licence de prêt-à-porter, est venue fort à propos illustrer l'irrésistible montée en puissance de la politique de marchandisation de la culture au sein même du service public culturel de l'Etat. Sans aucune transparence, à l'encontre de toute éthique culturelle, au mépris du principe de gratuité, il s'est agi, en échange de *pétrodollars et de l'obtention d'une base militaire, d'obliger* plusieurs musées français à consentir des prêts d'œuvres à long terme, à se mettre au service d'une monarchie - qui ne brille ni par ses principes démocratiques ni par sa vision universelle de l'art - pour que celle-ci puisse ravir à DUBAÏ la place de destination *number one* de paradis touristique pour les très très riches !

Cette initiative suscita même la révolte d'anciens responsables de musées qui n'avaient pourtant pas été les derniers à promouvoir le mécénat et la location

d'œuvres. en quelques semaines, une pétition a réuni les signatures de près de 2500 conservateurs, archéologues, historiens de l'art, personnels de musée ou simples « amis de l'art », exigeant le « maintien de l'intégrité des collections des musées français » et s'inquiétant de ces dérives mercantiles.

=> Au ministère de la Culture, le développement des moyens pour tenter de développer mécénats et financements divers et contenir un budget qui ne répond plus, qui ne suffit plus aux besoins prend des formes variées mais systématiques et touche tous ses aspects, notamment le spectacle vivant :

Le mécénat culturel est le premier mécénat d'entreprise dans ce pays. Toutes causes confondues, les entreprises apportaient en 2006 environ 350 millions d'euros par an aux actions d'intérêt général dont 57 % sont affectées aux actions culturelles, soit environ 200 millions d'euros.

Il n'y a pas si longtemps, le financement de la Culture passait aussi par la solidarité envers les intermittents du spectacle, permettant de garder un vivier d'acteurs, de musiciens et de techniciens du spectacle pouvant vivre de leurs métiers.

Il passait également par des établissements coopératifs tels la Réunion des Musées Nationaux (RMN) et la Caisse des Monuments Historiques (maintenant Centre des Monuments Nationaux), qui auparavant percevaient respectivement les recettes de l'ensemble des musées et monuments, et qui les redistribuaient sur l'ensemble, permettant aux musées et monuments plus modestes, isolés de se maintenir.

Aujourd'hui, ceux-ci voient leurs missions évoluer vers une gestion économique de leurs secteurs avec la mise en place d'établissements publics autonomes dans les musées, avec la cession gratuite aux collectivités territoriales de monuments historiques qui, sauf exception notable du château du Haut Koenigsbourg (en réalité un cadeau aux copains – en l'espèce le Président du Conseil général d'Alsace), sont un poids financier pour l'Etat, et qui sont offerts aux collectivités moyennant des conventions peu contraignantes...

La mise en place d'une mission mécénat, de 22 correspondants DRAC, 25 correspondants dans les directions centrales et établissements publics, une vingtaine dans les musées, les conservatoires, les opéras, certaines écoles supérieures etc. crée un réseau national couvrant toute la France et toutes les activités.

Au total, ce sont plus de cent correspondants qui ont été nommés au sein du ministère et des établissements qui en dépendent pour démarcher le privé, afin de boucler les budgets.

Dans le même temps, des textes juridiques ont été élaborés, sans les citer tous, les principaux :

Loi n°2003-709 (1^{er} août 2003) loi de finance du 30 décembre 2004, loi programme pour la cohésion sociale n° 2005- 32 du 18 janvier 2005 en faveur du mécénat, ils exonèrent d'impôts particuliers, entreprises, fondations associations.

Le projet de Loi de Finances 2009

Ce projet de Loi de Finances (PLF) 2009 se situe dans un contexte économique de crise financière dont nous ne connaissons pas encore toutes les retombées sur notre vie quotidienne.

Déjà en 2008, Christine Albanel avait annoncé un budget en hausse de 3 %, laquelle s'est finalement révélée largement inférieure à 1 %. Comme il n'y a pas de raison de changer de méthode, elle récidive en présentant, pour 2009, un budget en trompe l'œil, en cherchant à transformer un budget de récession en un budget triomphant.

Dans le programme « Création », qui concerne le spectacle vivant, le budget alloué n'échappe à la stagnation, que grâce à 15 millions provenant des cessions d'immeubles de l'Etat.

Quant au programme « Transmission des savoirs », le budget est simplement reconduit, après des années de baisse.

La très forte baisse programmée du soutien financier de l'État menace la diffusion culturelle du cinéma et de l'audiovisuel pour tous et sur tout le territoire. (*Ma camarade Huguette aura, je crois, l'occasion d'approfondir cette question*)

On pouvait déjà en douter par le fait que l'éducation artistique est en passe de devenir une matière optionnelle pour de nombreux élèves et que les moins de 5 millions d'euros alloués en 2007 aux DRAC (Directions régionales des affaires culturelles) pour l'action culturelle cinématographique étaient de la part de l'État un engagement financier plus que modeste. La confirmation d'une baisse de ces crédits dès 2008 par les services du ministère de la Culture et de la Communication et du Centre national de la cinématographie (CNC) confirme nos craintes : la culture reste le parent pauvre de l'État ! Non seulement se trouvent menacés la diversité culturelle, une création cinématographique indépendante et de qualité, les emplois que ces activités génèrent, mais aussi, et surtout, c'est le principe même de l'égalité d'accès à la culture qui est bafoué. Ce sont toutes les actions pour amener le cinéma dans les villages, dans les quartiers, les écoles, les hôpitaux, les prisons et même dans la rue, pour organiser des festivals, des rencontres entre professionnels et grand public, ce sont tous les projets d'éducation à l'image des jeunes et moins jeunes qui sont mis en danger.

Bref, un budget fragile, qui va financer des réformes comme la RGPP, dans un contexte de crise financière et boursière, un budget de toutes les inquiétudes et de toutes les incertitudes.

Plus grave encore, le projet de loi de programmation des finances publiques pour 2009-2011 annonce la couleur, c'est-à-dire l'abandon de toute politique dynamique pour la culture. Durant les 3 prochaines années, le budget de la culture ne progressera que de 0,7% par an (hors gel). C'est, clairement, une immense menace qui pèsera sur toutes les activités culturelles dans ce pays.

IV- Elargissons notre propos : par delà les industries culturelles, n'assistons-nous pas à l'émergence du capitalisme culturel ?

Le constat

Avec l'extension du mécénat privé, c'est le développement capitaliste et marchand de la culture qui se met en place en France aujourd'hui à l'instar de ce qui existe déjà dans les pays anglo-saxons. Avec la révolution technologique, la captation du culturel par l'économie est favorisée. Les productions et les marchés de l'information, de la connaissance et du divertissement s'élargissent. Par delà les industries culturelles, art et culture sont incorporés dans une large gamme de produits.

Au niveau mondial, une part importante de la culture se trouve soumise aux lois du marché, de la propriété privée, du profit et de l'accumulation capitaliste. Elle devient, par delà la science et la technique, une force productive, un instrument de production, un capital au service des entreprises et des États.

En réalité, le nouveau visage du capitalisme, avec l'appui des industries culturelles, monopolise la créativité, joue sur la qualité, la valeur symbolique et culturelle et donc sur la différenciation des produits et crée des bouquets de biens et services selon les préférences des clients. Non seulement le capitalisme culturel différencie les produits, mais par la publicité et les médias, il manipule la subjectivité des personnes, aiguise les désirs et transforme les styles de vie. Ces évolutions conduisent à l'extension des droits de propriété intellectuelle, d'auteur et des copyrights. Profitant d'abord aux entreprises et au capital, cette monopolisation de la création provoque, à son tour, problèmes et résistances.

La production marchande de la culture

Longtemps la culture s'est développée de manière relativement autonome par rapport à l'économie. Le développement culturel suivait celui de l'économie. Les surplus économiques accumulés étaient déversés dans la culture et le luxe par de riches mécènes. Aujourd'hui, tant dans les pays du Nord que du Sud, les

révolutions technologiques et la globalisation favorisent la captation du culturel par l'économie, son incorporation dans une infinité d'objets biens et services, dans la stimulation des marchés, dans la transformation de la subjectivité et dans la persuasion des consommateurs.

Au cours des dernières décennies, le néolibéralisme triomphant a provoqué – ou du moins favorisé - une mutation fondamentale favorisant la production marchande de la culture notamment par les industries et les entreprises culturelles multinationales et mondiales dont la montée en puissance est remarquable.

Deux facteurs essentiels sont à l'origine de cette mutation et expliquent le formidable boom des entreprises et industries culturelles :

1. le développement de l'informatique et de la micro-électronique, les révolutions dans les communications interpersonnelles et collectives, la propagation rapide des moyens de réception et d'émission efficaces et tous azimuts, la miniaturisation des appareils permettant la diffusion de l'oral, du visuel ou de l'écrit, l'installation et l'intégration planétaires des réseaux de communication et de transport, comme encore le développement des connexions entre les appareils et entre les entreprises.

2. Des niveaux accrus d'éducation et le développement des temps libres et des revenus

Les dangers de la marchandisation de la culture

Si, en un certain sens, on peut avancer l'idée que la marchandisation de la culture favorise sa démocratisation, nous savons tous cependant qu'elle suscite aussi de nombreuses critiques, notamment et à juste titre chez les professionnels de la culture².

Pour notre part, nous voyons dans l'industrialisation et la commercialisation de la culture, la source de l'impérialisme culturel des pays du Nord sur le reste du monde et nous dénonçons, dans la lignée d'Edward Saïd³ l'occidentalisation de la culture dans le monde et, comme son miroir inversé, la folklorisation des cultures locales, régionales et locales.

Nous dénonçons l'uniformisation et l'homogénéisation planétaires de la culture : ce sont les conséquences inéluctables du développement des industries et des secteurs culturels publics ou privés, ainsi que de la concentration économique et financière grandissante dans les secteurs de l'information, de la diffusion et de la communication de la culture.

² Cette révolution culturelle est mal appréciée par les « élitistes » du genre Allan Bloom, Alain Finkielkraut, Marc Fumaroli et autres, qui n'hésitent pas à critiquer l'involution de la haute culture et sa vulgarisation par la propagation à la masse et le divertissement : son objectif principal.

³ Voir Edward Saïd, *Culture et impérialisme*, Fayard/Le Monde diplomatique, 2000 [1993].

L'uniformisation de la culture est-elle inéluctable ?

Notre conviction est que le capitalisme mondial est une force qui œuvre à la fois dans le sens de l'uniformisation et de la différenciation. Il joue à la fois sur la production de masse et de luxe, sur le prêt à porter et le sur mesure, sur une large diffusion mais aussi sur la séduction et la distinction. On ne peut sous-estimer la capacité du système à travailler la subjectivité des consommateurs, à aiguïser leurs désirs et à les séduire. Dans l'analyse de la réalité, on ne peut occulter les forces jouant dans le sens de la diversité culturelle.

Les processus à la base de l'homogénéisation culturelle

Dès avant la seconde guerre mondiale, Theodor Adorno et Max Horkheimer n'avaient pas hésité à critiquer la massification culturelle provoquée par les industries culturelles fonctionnant dans le cadre des Etats-nations (Adorno/Horkheimer, 1973).

Aujourd'hui, le cours néolibéral du capitalisme contribue à l'imposition d'une culture consumériste à travers le monde et conduit à une standardisation et à une uniformisation culturelles, y compris des lieux de consommation, de détente et de loisir. Des instruments performants sont mis en œuvre en vue d'assurer la propagation mondiale de produits, biens ou services ; en vue de globaliser certains styles de vie, de diffuser une culture de marché et de la consommation. Telles sont les formes nouvelles de conformation sociale et de contrôle social.

Au total, les processus capitalistes de globalisation culturelle opèrent à la manière d'un bulldozer ravageant tout sur leur passage. De fait, dans un monde où les marchandises, notamment culturelles, circulent librement et sont susceptibles d'une diffusion rapide, les chances de se protéger des importations et des impositions culturelles sont faibles, particulièrement des ondes émises par toutes les radios et télévisions du monde. On ne voit d'ailleurs pas par quels tarifs, parapluies, écrans ou boucliers, on pourrait se mettre à l'abri..

Les mouvements de résistance à l'homogénéisation culturelle [Si on a le temps]

En réponse à ces processus d'irruption, d'imposition et, parallèlement, de destruction culturelle, on assiste depuis une dizaine d'années à une multiplication des formes de résistance à cette invasion culturelle et à la prolifération de mouvements altermondialistes contre-culturels. Ceux-ci dénoncent à la fois les irruptions mais aussi les exclusions et les inégalités qui se creusent sur le plan culturel entre les pays, entre les régions urbaines et rurales. Complémentairement, ces mouvements s'attèlent à la recherche de nouvelles formes d'affirmation identitaire à caractère nationaliste, régionaliste, linguistique, ethnique ou religieux.

Ainsi, paradoxalement, dans le cours de la globalisation, l'interdépendance entre toutes les nations est croissante, mais cela n'empêche pas les luttes identitaires d'apparaître aux divers niveaux: local, régional ou national. En réponse à une culture consumériste dominante, on assiste à une exacerbation des particularismes culturels et à l'émergence de courants et de mouvements contre-culturels. Tout se passe comme si le désenclavement des régions résultant de l'intégration dans l'économie mondiale, de même que la croissance accélérée d'une civilisation industrielle et urbaine, conduisaient les États, les régions et les peuples soumis aux pressions de la culture occidentale, à résister à l'occidentalisation et à la "détraditionnalisation", et à contester le pouvoir de conditionnement des consciences.

V- Pour une relance des politiques publiques de la culture

=> Au début de l'année 2008, les annonces du Président de la République sur la suppression de la publicité sur les chaînes de télévision publique, comme celles du gouvernement, sans débat ni concertation, ont de nouveau poussé la culture sur le devant de la scène.

=> En outre, la RGPP mise en œuvre au ministère de la culture s'apparente, plus que dans d'autres secteurs, à un véritable rouleau compresseur.

=> Pas un jour ne se passe sans que quantités d'associations, de réseaux, de structures ou d'organismes engagés dans la création, la diffusion, l'éducation artistique, l'action culturelle, l'éducation populaire ne soient victimes des coupes budgétaires et du désengagement à marche forcée de l'État. Des milliers de projets et actions de proximité s'inscrivant dans la durée se voient remis en cause dans leur fondement, leurs complémentarités, voire dans leur existence même en tous points du territoire.

Ce désengagement brutal et massif – qui ne manquera pas, au cas par cas, de remettre en cause nombre d'autres aides et soutiens, publics et privés – menace très directement tout un ensemble de structures locales, d'associations, de réseaux et de filières participant à part entière du maillage artistique et culturel de notre pays, mais aussi l'emploi de milliers de salariés.

L'idée que la culture ne saurait échapper à la cure d'austérité budgétaire, conjuguée au dogme du « moins d'État », conduit désormais celui-ci à recentrer son soutien et ses moyens sur quelques grandes institutions, grands équipements et grandes opérations, abandonnant aux collectivités locales la responsabilité de financer les actions auxquelles il n'estime plus d'actualité d'apporter son concours, au risque évident de renforcer encore les inégalités territoriales.

En effet, c'est oublier qu'en ce domaine l'effort des collectivités dans leur ensemble – communes, communautés d'agglomérations, départements, régions – qui n'a jamais cessé de croître, est aujourd'hui particulièrement conséquent, la contribution du ministère au financement public de la culture n'excédant pas aujourd'hui 15 à 20 %. C'est aussi feindre de ne pas voir que l'augmentation du périmètre de leurs

compétences et des charges pesant sur leur budget ne laisse quasiment plus aucune marge. Enfin, cela revient à nier qu'en matière d'équité de traitement à l'échelle de la Nation, de solidarité et de recul des inégalités, de péréquation et d'aménagement du territoire, l'État conserve un rôle irremplaçable à jouer pour l'égal accès de tous à la culture.

Pour nous – et nous ne sommes pas les seuls -, la culture est un bien commun, le terrain d'échange et d'expression de la diversité créatrice des individus et des peuples, un espace public de rencontres, de partage, voire de conflits. La société se grandit toute entière de l'épanouissement, des progrès et de l'émancipation de chacun. La culture représente un investissement intellectuel et économique pour l'avenir d'un pays et d'une société. C'est un droit fondamental, et, par essence, une responsabilité publique.

Cela implique de renforcer et développer le service public de la culture - entendu comme complémentarité des actions de l'État et des collectivités -, garant de l'exercice effectif de ce droit, et de pérenniser les financements publics. Mais ce n'est pas du tout ce à quoi nous assistons actuellement à l'heure de la « Révision générale des politiques publiques » (RGPP), qui s'attaque frontalement à l'ensemble de la sphère et de l'action publiques, État comme collectivités.

Si nous refusons tous ensemble cette frénésie à tailler dans les dépenses utiles, notre action dépasse largement les seules questions budgétaires, aussi cruciales soient-elles.

Il nous faut relever les défis d'un monde qui a bien changé, aux possibilités inouïes et démultipliées mais que l'aggravation des inégalités sociales, et bien plus gravement encore culturelles, bride. Ces failles sociales dans la culture bloquent les perspectives de transformation émancipatrice et entravent non seulement les efforts de diffusion des œuvres et biens culturels, mais assèchent le renouvellement des écritures et des formes.

Comme une absolue priorité doit être posée la question des garanties collectives, des droits sociaux, du statut, de la situation faite à la vie de celles et ceux dont la profession est d'œuvrer à l'essor de la culture.

Conclusion : Quelle politique culturelle audacieuse pour demain ?

Or, la question qui se pose à nous qui voulons jeter les bases d'une véritable diversité culturelle face à la mondialisation, c'est de savoir sur quels acquis nous pouvons nous appuyer pour mener ce combat profondément libérateur.

Un combat profondément libérateur qui vise rien moins qu'à faire de ce bien commun qu'est la culture, un bien véritablement partagé par toutes et tous, et qui ne saurait par conséquent être incarné au premier chef par les industries et les produits culturels livrés aux lois du marketing et régis par une course effrénée aux gains de productivité.

Si donc la dérive actuelle du service public culturel, et pour commencer celle du ministère de la culture, n'est pas contenue et si une autre politique, prenant le contre pied de cette marchandisation de la culture, n'est pas mise en œuvre, alors nous perdrons un de nos appuis décisifs pour le combat que nous entendons mener.

Nous prônons, quant à nous, une conception du service public fondée sur une logique de besoins (par définition évolutifs, multiples, différenciés et permanents) correspondant à la nécessité de garantir l'égalité des droits, la solidarité, la cohésion sociale, la proximité, etc.

La défense de cette conception passe (entre autres) par la prise en compte des besoins culturels des citoyens et, pour ce faire, la nécessité d'un service public de qualité assuré par des agents publics bien formés et en nombre suffisant.

Dire cela nous place clairement en opposition à la logique de coût/rendement, à la logique de contrats d'objectifs et de moyens et à la logique de l'individualisation dans laquelle les gouvernements successifs veulent enfermer non seulement les services et leurs agents, mais aussi chacun et chacune d'entre nous en tant que citoyen/citoyenne.

Au final, la politique culturelle doit répondre à un double défi. En premier lieu, elle doit encourager la prise de parole de chacun et participer à la construction et à l'épanouissement de tous. En ce sens, elle ne saurait être coupée de la formation - initiale et continue -, laquelle a pour objectif, en s'efforçant de créer des conditions d'égalité de compétences, de créer les conditions d'égalité d'accès à la culture. En second lieu, la politique culturelle participe de la construction d'une identité collective et de la création du lien social. L'objectif de la politique culturelle, au même titre que la politique éducative, mais avec sa propre démarche et ses propres moyens, est de (re)donner une raison de vivre ensemble qui dépasse l'acquisition matérielle de biens et l'engouement pour la bourse, un sens de la collectivité et de l'intérêt général, des valeurs de solidarité, de justice sociale et de fraternité.

Une autre mondialisation de la culture, débarrassée du diktat de l'impératif économique, de la globalisation libérale et financière, de la course au profit et de la volonté d'asseoir la pensée unique sur toute l'étendue de la planète, doit permettre l'accès à d'autres cultures et ainsi nous amener à enrichir ou à remettre en cause notre propre modèle - car l'art et la culture sont tout à la fois source d'humanité, d'expérience collective et de liberté.

Face à l'hégémonie d'un modèle standardisé qui tente de s'imposer à l'ensemble de la planète comme modèle unique, L'Europe du XXI^e siècle, telle que nous la concevons, doit permettre aux diverses cultures de vivre libres et de se développer, elle doit être ce berceau où les citoyens peuvent s'épanouir et vivre en paix, elle doit contribuer à la défense des identités culturelles avec l'échange et le respect de l'autre, pour développer une culture vivante qui sans perdre son âme s'enrichit des multiples échanges.

Je vous remercie